

COMMUNIQUE DE PRESSE

Perrignier, le 25 octobre 2010

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 novembre 2010.

Résultats annuels au 31 mai 2010 – Avancements des projets photovoltaïques

Les actionnaires de SA Agrivolt sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Lundi 29 novembre 2009, à 14 heures 30, à
Mairie de Cruas, Place René Cassin, 07350 Cruas.

Un avis de réunion valant avis de convocation est publié au BALO du 25 octobre 2010 (Bulletin n° 128, annonce n° 1005667)

L'Assemblée Générale Mixte, appelée à statuer sur les comptes d'Agrivolt clos le 31 mai 2010, devra également se prononcer sur la nomination de nouveaux administrateurs, sur le report de la date d'exercice de BSA déjà émis, de délégation de compétence en faveur du Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ainsi qu'à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société, à approuver un projet de traité d'apport partiel d'actif correspondant à la branche complète et autonome de collecte, tri et valorisation de pneumatiques usagés à une filiale Granulatex, la modification de l'objet social et des statuts et la nomination de censeurs.

(le contenu de cet avis peut être demandé à la société ou à l'adresse informations@granulatex.com)

AGRIVOLT concentrera ainsi son développement exclusivement autour de la création d'énergie solaire alliée à une agriculture raisonnée sur le modèle développé sur le site de CRUAS quand l'activité historique de collecte et valorisation de pneus sera effectuée dans une filiale dédiée.

Le renforcement du Conseil d'Administration permettra d'accélérer le développement d'AGRIVOLT et d'optimiser les financements des éco-fermes photovoltaïques.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chiffre clefs (comptes sociaux) AGRIVOLT pour l'exercice clos le 31 mai 2010

(K€)	31/05/2009 (12 mois)	31/05/2010 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2 405	2 070
Résultat d'exploitation	177	(162)
Résultat courant avant impôts	144	(423)
Résultat net	108	(238)

Comptes sociaux audités Agrivolt

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société Agrivolt a réalisé un chiffre d'affaires de 2,1 M€ contre un chiffre d'affaires de 2,4 M€ sur la période précédente, baisse liée à une diminution du niveau de la collecte et de l'activité de broyage.

La société n'a pas pour autant arrêté son développement des éco-fermes photovoltaïques, malgré la multiplication des nouveaux décrets gouvernementaux publiés au début de l'année 2010.

La poursuite du développement photovoltaïque conjuguée à une baisse d'activité historique a entraîné une perte d'exploitation de 162 K€. Le résultat courant avant impôt est une perte de 423 K€. Le résultat net est une perte de 238 K€.

La structure financière est restée saine, caractérisée par 2,6 M€ de fonds propres (pour 1,9M€ de fonds propres à la fin de l'exercice précédent). La trésorerie s'élève à 840 K€ au 31 mai 2010.

L'exercice 2009/2010 ne prend pas en compte les développements en cours dans la production d'énergie solaire alliée à une agriculture raisonnée.

Perspectives 2010/2011

Le contrat triennal de collecte de pneus ALIAPUR vient d'être renouvelé pour les années civiles 2011-2013 pour les deux départements de Savoie. La Société a ajusté ses charges de manière à retrouver une activité bénéficiaire sur son métier historique et a désormais achevé la plus grande part de ses travaux de développement / mises au point d'éco-fermes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avancement de la centrale solaire «Cruas 1»

AGRIVOLT informe avoir poursuivi la construction de cette centrale de 1,3MWc malgré la baisse du tarif de rachat de 60 cents/KWh à 42 cents/KWh et ce à effet rétroactif annoncé par le gouvernement le 16 mars 2010. AGRIVOLT a été en mesure de renégocier les contrats d'achat avec ses fournisseurs pour préserver la rentabilité de ce projet, ainsi que de réduire le montant de l'emprunt bancaire en dette long terme (16 années) mis en place par UNIFERGIE Lyon en tant que chef de file et contracté auprès du Groupe Crédit Agricole et d'OSEO Financement.

Le chiffre d'affaires qui sera généré par cette centrale solaire sera de 596 K€ en année pleine avec une garantie de rachat EDF (au tarif de 42 c€/kWh) pendant 20 ans alors que les emprunts sont remboursables sur 16 années.

Centrale solaire «Cruas 2»

AGRIVOLT a sécurisé le tarif de rachat de 42cents/KWh sur ce projet de 2,52MWc par le paiement de l'acompte sur PTF ERDF en juillet 2010.

La société finalise actuellement la mise en place des fonds propres nécessaires à la réalisation de ce projet.

AGRIVOLT entend devenir le pôle de développement et de regroupement de projets responsables dans le domaine du solaire.

A propos de AGRIVOLT:

Inscrite sur le Marché Libre depuis le 8 septembre 2008, AGRIVOLT (GRANULATEX) est positionnée au cœur des problématiques de l'éco-industrie et du développement durable.

La Société développe ses compétences sur deux activités complémentaires : la mise en place et l'exploitation d'éco-fermes agricoles biologiques couplées avec des centrales solaires et le traitement de déchets industriels propres.

SA AGRIVOLT - 45 impasse des Trembles - Z.A les bougeries - 74550 PERRIGNIER
Tel: 04 50 72 51 93 - Fax: 04 50 72 14 19 – www.granulutex.com

MLGLX –MLAGR FR0010650622